

## AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, HANI ZAYAT, Directeur, Approvisionnement en électricité, division Hydro-Québec Distribution, pour la demanderesse Hydro-Québec, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 22<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'approbation d'une entente globale de modulation a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 22<sup>e</sup> jour de juillet 2011

*(s) Hani Zayat*

---

**HANI ZAYAT**

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,  
ce 22<sup>e</sup> jour de juillet 2011

*(s) Jocelyne Soucy 174 381*

---

Commissaire à l'assermentation pour les districts  
de Montréal et d'Iberville